

***S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC***  
***Procès-Verbal du Comité Syndical***  
***Séance du 13 décembre 2019***

**ORDRE DU JOUR**

- Désignation du secrétaire de séance
- Tableau de bord mensuel et points d'actualité
- Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2019
- Délibérations

**RESSOURCES HUMAINES**

- Plan de Mobilité du SIVU BORDEAUX – MERIGNAC D-2019/031

**FINANCES**

- Débat d'orientation budgétaire 2020 D-2019/032

**1. Communication**

- Point sur le projet RESCOSAFE

**Questions diverses**

**Etaient présents à titre de titulaires :**

Mesdames CUNY, MARCHAND, JAMET, LIRE, POTTRÉAU et Messieurs LAMAISON, DU PARC et BRASSEUR

**Etaient excusés :**

Mesdames BOUILHET, BOISSEAU, DARTEYRE, JARTY-ROY, LABORDE, LACROIX et WALRYCK, et Monsieur PRADELS

**Etaient présents à titre technique :**

Messieurs Christophe SIMON, Directeur Général des Services, Didier IAPICHINO, Directeur Technique, Florian CUNY, Préventeur et Assistant Affaires Juridiques et Julien SANCHEZ Responsable Marchés et Mesdames Coline SALARIS-BORGNE, Chargée de Mission Responsabilité Sociétale et Environnement et Anne VEZIN Responsable des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques.

La séance est ouverte à 9h30 heures par Madame Régine MARCHAND, Vice-Présidente du SIVU.

**Madame MARCHAND :**

Emmanuelle CUNY, mobilisée sur les problèmes liés aux intempéries dans le cadre d'une astreinte municipale, m'a demandé d'assurer la présidence de séance jusqu'à son arrivée.

Je vous propose de commencer par la communication sur le projet RESCOSAFE. Je vais demander à Madame SALARIS-BORGNE de présenter ce dossier.

*(présentation est faite des documents).*

**Madame JAMET :**

Quels laboratoires envisagez-vous de mobiliser au niveau de l'ergonomie au travail ?

**Madame SALARIS-BORGNE :**

Nous souhaitons travailler avec celui de Pellegrin et avons pris des premiers contacts. Nous n'avons, cependant, pas d'ergonome nommément désignés pour l'instant.

**Monsieur SIMON :**

Si cet aspect ne pouvait être abordé dans le cadre du projet RESCOSAFE, je vous rappelle que le SIVU emploie déjà un préventeur au sein de l'établissement et qu'un cabinet d'ergonomes, ERGONOVA, est associé de manière régulière dès lors que des projets mettent en cause l'organisation spatiale ou fonctionnelle de la structure (CAP 35000, mécanisation logistique ...).

**Monsieur DU PARC :**

Que signifie « post-docs » ?

**Madame SALARIS-BORGNE :**

Ce sont des titulaires de doctorats qui n'ont pas encore le statut de chercheurs et qui sont mobilisés, dans le cadre de contrats courts, sur des missions de recherche.

**Monsieur SIMON :**

Ce projet suscite beaucoup d'intérêt de la part d'une équipe diversifiée. Cela est, notamment, lié au fait que notre établissement se propose de devenir un lieu d'expérimentation.

**Madame JAMET :**

Comment pouvez-vous certifier l'indépendance de cette équipe alors que la majorité des financements proviendraient d'entreprises industrielles ?

**Madame SALARIS-BORGNE :**

Les mécènes sollicités devront accepter contractuellement le fait qu'ils n'auront aucun droit de regard ni sur la recherche, ni sur les résultats. Cette démarche est au cœur même de la Fondation Bordeaux Université. De plus, comme je vous l'ai indiqué, nous projetons une émancipation de ces financements en 2024.

**Monsieur SIMON :**

La Fondation Bordeaux Universitaire (FBU) a créé de nombreuses chaires universitaires qui ont toujours été indépendantes. C'est une garantie dont nous devons prendre acte avec confiance.

**Madame SALARIS-BORGNE :**

Les chercheurs seront également très attachés à ce qu'aucune influence ne puisse entacher leurs recherches et les publications nationales, voire internationales, qui pourraient être faites dans ce cadre.

**Monsieur DU PARC :**

Il faudra peut-être chercher des mécènes aux profils variés pour éviter ce type d'inquiétudes.

**Madame JAMET :**

Effectivement, il faut équilibrer les sources de financements ; c'est pourquoi doivent être recherchés des mécènes, tant publics que privés et tant parmi les industriels que parmi les mutuelles ou assurances.

**Monsieur SIMON :**

Il est important de faire confiance à la FBU qui a fait la preuve de l'impartialité des résultats publiés par les chaires de recherche déjà mises en place. Nous resterons, dans tous les cas, très vigilants sur ce point.

**Madame SALARIS-BORGNE :**

La liste des potentiels mécènes présentée ici n'est ni définitive ni exhaustive.

**Madame POITREAU :**

Soulignons quand même que les industriels privés ont tout intérêt à accompagner notre recherche dans la mesure où ils sont tout autant concernés que nous par l'arrêt du plastique.

**Monsieur SIMON :**

C'est en effet une réalité dont ils prennent de plus en plus conscience. Je tiens à souligner que, d'ores et déjà, la MGEN prend à sa charge les frais d'accueil des participants aux réunions AGORES de notre groupe de travail national. Je vous confirme que la FBU, les chercheurs et nous-mêmes serons extrêmement vigilants sur la totale indépendance des recherches conduites. Il s'agira, cependant, bien du travail d'une communauté scientifique réunie autour de ce projet. Cette chaire doit fixer un cadre qui conviendra à l'ensemble des disciplines rassemblées lesquelles n'agiront qu'en parfaite indépendance. Madame SALARIS-BORGNE qui, je le rappelle, est titulaire d'un doctorat en sciences politiques et s'est spécialisée dans les politiques de santé publique, sera associée à cette démarche et saura, il n'en faut pas douter, préserver l'indépendance et l'intégrité des recherches conduites.

Enfin, il me paraît important de souligner que nous sommes probablement la première cuisine centrale publique à mettre en place une telle démarche de recherche et développement (R&D). Tout reste à inventer quant à cette démarche. Nous avons cependant fait des émules puisque le SYREC et le SIRESCO, en région parisienne, se mobilisent aussi et lancent un programme de recherche sur l'inox et le verre.

**Madame JAMET :**

Ne pouvons-nous pas mutualiser ces recherches et, ainsi mutualiser les coûts ?

**Monsieur SIMON :**

Nous travaillons sur des problématiques différentes donc les recherches iront, de fait, dans des sens différents mais complémentaires. Cependant, nous travaillons en réseau et nous nous rencontrons régulièrement afin de mettre le résultat de nos travaux en commun. Ensuite, chaque cuisine centrale a des spécificités qu'il faut prendre en considération et qui ne se dupliquent pas forcément.

**Monsieur BRASSEUR :**

Quand la démarche prendra-t-elle fin ?

**Monsieur SIMON :**

Il faut compter quatre ans pour créer la chaire ; nous prévoyons ensuite de l'émanciper de la FBU. Cependant, il n'y a de fin que si l'équipe qui en a la charge estime ne plus avoir de sujets de recherche.

Nous sommes très fiers d'avoir été à l'origine et de porter ce projet unique en France.

**Madame CUNY :**

Je vous présente mes excuses pour ce retard lié à mes obligations d'astreinte.

Merci de rédiger une note sur ce sujet, RESCOSAFE, à l'attention des maires des deux communes.

Je félicite et remercie, en mon nom et en celui de Madame MARCHAND ainsi qu'au nom des élus du SIVU, les participants à ce projet mais aussi l'ensemble des agents du SIVU qui contribue chacun aux recherches et aux tests, en plus de leur activité normale. C'est pour tous, élus et agents un sujet dont nous pouvons être fiers.

Je vous propose à présent d'élire le secrétaire de séance. Monsieur LAMAISON se porte volontaire. Nous allons continuer avec les points d'actualité.

## Points d'actualité

**Tableau de bord d'activités mensuel :**

**Madame CUNY :**

- Par rapport au mois dernier, nous restons dans la trajectoire tant en termes de repas servis, d'indicateurs de satisfaction, que de qualité d'approvisionnements (même si la part bio stagne à un peu moins de 30%, la part locorégionale, elle, augmente) ou de maîtrise budgétaire. Les jours de grève impactent néanmoins la couverture des frais fixes. Depuis le début de l'année civile, les pertes dues aux grèves représentent environ 100 000 repas. C'est un peu plus que ce que nous avions provisionné.
- Nous avons servi au final environ 4 500 repas au collège Capeyron pour les dépanner durant 3 semaines. Cette prestation s'est parfaitement déroulée et les convives ont fait part de leur satisfaction.

**Madame JAMET :**

Pourrais-je avoir une note détaillant le fonctionnement d'une enquête de satisfaction ?

**Monsieur SIMON :**

Bien sûr. Mais sachez que chaque ville procède à des enquêtes pendant les temps de repas sur environ 10 à 15 satellites par jour. Les convives sont invités à voter ou à répondre à un questionnaire. Pour les enfants, s'ils sont bien sollicités pour le vote, ce sont les animateurs qui remplissent, avec eux, le questionnaire.

### **Autres points d'actualité :**

- Le Pôle des Ressources Humaines a accueilli, en début de semaine, un inspecteur de l'URSSAF, dans le cadre des contrôles régulièrement diligentés par cet organisme. Ce contrôle n'a donné lieu ni à redressement, ni à observations. Toutes les opérations contrôlées sur la masse salariale, le versement des cotisations sociales, les avantages en nature, les frais de déplacement et autres dépenses concernant le personnel ont été validées et aucun dysfonctionnement ou irrégularité n'a été constatée. Le même pôle vient également de répondre à une enquête nationale de la Cour des Comptes concernant les heures supplémentaires sur les 8 dernières années, sans problème particulier, outre, toutefois, la quantité de travail que cela a représenté. Je félicite le pôle RH pour ce travail et remercie tous les agents qui ont contribué à cet excellent travail.

### **Madame MARCHAND :**

La Chambre Régionale des Comptes (CRC) ne doit-elle pas produire un rapport rendu publique ?

### **Monsieur SIMON :**

Cela n'est fait que lorsque le contrôle appelle des observations. Le dernier contrôle, effectué en 2015, avait donné lieu à un « quitus de gestion ». Cela représente, si vous permettez cette comparaison, le « Saint Graal » pour toute collectivité territoriale. Cela veut dire que la gestion de l'établissement ne donne lieu à aucune observation et que la CRC n'émet pas d'avis sur de possibles optimisations quant au fonctionnement ou la gestion de l'établissement. Cette fois-ci, pour la Cour des Comptes, il s'agissait cependant d'une enquête et non d'un contrôle.

### **Monsieur BRASSEUR :**

Quel était l'objectif d'enquêter sur les heures supplémentaires ?

### **Monsieur SIMON :**

Ces enquêtes permettent de récolter un grand nombre de données concernant les 3 versants de la fonction publique. L'ensemble de ces données sont ensuite consolidées de façon à nourrir les statistiques nationales et les avis publiés par la Cour des Comptes.

### **Madame VEZIN :**

Dans le cas présent, bien que nous ayons été en mesure de produire toutes les données demandées, il a été nécessaire d'effectuer un important travail préalable. En effet, l'ensemble des questionnaires étaient catégoriels alors que les analyses du SIVU sont sectorielles. Même si c'est la répartition par catégories d'emplois qui intéressait la Cour des Comptes, c'est bel et bien la répartition par secteurs qui est la plus pertinente à tous les niveaux d'analyse de la masse salariale pour un établissement comme le nôtre.

### **Madame CUNY :**

- Toujours de nombreuses visites de notre établissement : celle du Département de l'Isère il a quelques jours et celles, prochaines, de plusieurs délégations de parents d'élèves de la ville de Mérignac. La ville d'Angers doit également venir en janvier.
- Dans le cadre de la suppression des plastiques de nos process, nous avons été invités à faire part de notre expérience, lors d'une manifestation nationale organisée, à Paris, par la revue « la vie scolaire » et au sein de plusieurs délégations départementales du CNFPT de la Nouvelle Aquitaine. Ce soir, Cantine Sans Plastique organise une réunion, à l'Athénée de Bordeaux, en présence d'éminents représentants de la communauté scientifique et de l'Agence Régionale de Santé. M. SIMON et Me SALARIS-BORGNE y assisteront. Par ailleurs, notre travail en réseau avec d'autres cuisines centrales comme Nice, le SYREC (Gennevilliers, Villepinte et St Ouen) et le SIRESCO (19 villes de l'agglomération parisienne) connaît un nouveau développement : après

notre propre démarche formalisée de R&D, les syndicats précités créent un collectif qui va travailler comme nous sur la cuisson sous vide inox, mais également sur la cuisson et la manutention de conditionnements en verre. Des industriels sont également associés. Chacun va pouvoir ainsi capitaliser sur les expériences des collègues et l'objectif est d'avoir des préconisations plus formalisées pour l'automne prochain et le Tome 2 du Livre Blanc.

Avez-vous des questions ?

Je vous propose maintenant de passer à l'approbation du Procès-Verbal du 22 novembre. Madame JAMET, secrétaire de séance, en a approuvé la rédaction.

Avez-vous des questions ?

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

## DELIBERATIONS

### Approbation du Plan de Mobilité

*(Lecture est faite des documents)*

**Monsieur SIMON :**

Ce Plan de Mobilité a été adopté à l'unanimité au Comité Technique précédant cette séance.

**Madame JAMET :**

Je demande, à titre d'utilisatrice, à ce que les arceaux pour attacher les vélos soient modifiés.

**Monsieur IAPICHINO :**

C'est prévu.

**Madame JAMET :**

Les batteries de vélos électriques peuvent être enlevées et chargées dans un local dédié. Est-il nécessaire de prévoir des places comportant des bornes de recharges ?

**Madame VEZIN :**

Les constructeurs déconseillent de retirer la batterie trop souvent, car, selon ce qui m'a été expliqué, cela les fragilise et occasionne des dysfonctionnements.

**Madame JAMET :**

Il faut, à mon avis, être plus exigeant sur les délais de mise en œuvre de ces mesures car c'est le transport qui est l'un des premiers facteurs polluants. Si la validation de ce Plan de Mobilité est indispensable pour en initier la mise en œuvre, il est indispensable d'agir très rapidement et de montrer de la fermeté quant aux actions proposées. Les propositions peu coûteuses et rapides à réaliser sont donc à mettre en œuvre sans délai.

**Madame CUNY :**

C'est l'ambition même de ce Plan de Mobilité qui, pour rappel, n'est pas obligatoire dans le secteur public. Nous souhaitons, cependant, prendre le temps nécessaire à l'accompagnement des agents afin que leur démarche soit volontaire. Des actions immédiates et qui pourraient être jugées coercitives ne feraient que décourager ceux qui doivent, au contraire, se mobiliser pour porter les actions.

**Monsieur SIMON :**

Nous travaillons pour répondre au mieux aux enjeux sociétaux et aux besoins de nos agents, notamment dans le cadre de l'Accord de Progrès Social, mis en place en juillet 2018. Cela rejoint également la démarche RSE décidée récemment. Nous accompagnons ainsi les changements afin de favoriser une émulation importante des collègues et en faire, ainsi, les acteurs d'une démarche qu'ils porteront vers celles et ceux qui pourraient s'y montrer plus réfractaires.

Il est ici question d'approuver l'état des lieux et non un plan d'actions. Cela a été rappelé au Comité Technique également. Les instances décideront des mesures à prendre et du calendrier de réalisation en accord avec les partenaires sociaux.

**Monsieur BRASSEUR :**

Il faut en effet proposer des mesures incitatives qui doivent correspondre à la réalité du terrain.

**Monsieur DU PARC :**

Je pense, en effet, qu'aller à l'encontre de la volonté des agents serait contreproductif.

**Madame JAMET :**

J'entends vos arguments ; toutefois l'urgence des enjeux est réelle et je reste sceptique sur l'implication de tous avec, uniquement, des mesures incitatives.

**Madame VEZIN :**

L'enjeu environnemental d'un Plan de Mobilité est évident. Cependant, il s'accompagne d'un enjeu social : les agents de l'établissement s'investissent plutôt dans leur travail, comme cela a été souligné aujourd'hui, à plusieurs reprises. Le SIVU répond à cet engagement en accompagnant une amélioration permanente de la qualité de vie au travail. Les dispositions prises dans ce cadre ne doivent pas être imposées mais accompagnées, d'une part, parce que ce plan ne restera que du papier si les agents ne se l'approprient pas et, d'autre part, parce que la contrepartie des efforts incessants d'un travail pénible est l'engagement, pris dans l'APS, de maintenir un dialogue social constant et constructif.

**Madame JAMET :**

Pour confirmer mes propos, je ne vois rien dans le Débat d'Orientation Budgétaire à ce sujet qui permettrait d'étayer une volonté d'opérationnalisation rapide. Je m'abstiendrais donc pour cette délibération.

**Madame CUNY :**

Il ne me paraît pas pertinent de vous proposer d'approuver des solutions opérationnelles qu'une absence de financement rendrait impossible à mettre en place. Lorsque ce plan sera validé par Bordeaux Métropole et que nous serons en mesure d'en chiffrer les impacts, ce projet sera alors inscrit au budget. Si ce n'est pas possible au moment du vote du budget primitif, cela sera fait lors d'une décision modificative.

Avez-vous d'autres questions ? Je vous propose alors de voter.

Favorable : 7

Défavorable : 0

Abstention : 1

## Débat d'Orientation Budgétaire 2020

*(Lecture est faite du document)*

### **Madame CUNY :**

Madame MARCHAND et moi-même voulions vous remercier pour tout le travail effectué depuis 2014. Les équipes du SIVU seront remerciées, à juste titre, lors des vœux auxquels, bien sûr, vous êtes conviés. Nous présenterons, cette année, une rétrospective de toutes les actions menées depuis 2014 par l'ensemble de l'équipe syndicale.

### **Monsieur SIMON :**

Il est à noter que l'optimisation permanente des dépenses liées aux frais fixes (masse salariale contenue, économie sur les fluides, sur la location de véhicules...) a permis de maintenir jusqu'ici le prix du repas à niveau constant. Nous arrivons cependant à la limite de l'exercice. Pour ne pas altérer l'offre de service, il faudra dans les prochaines années, se poser la question de la politique financière conduite.

Je tenais, en outre, à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée jusqu'ici, tant pour ce qui concerne l'analyse et la prospection financière que pour l'ensemble des autres projets que j'ai pu vous présenter : l'éducation au goût ; le travail sur le gaspillage alimentaire ; le projet CAP 35000 ; le travail sur les conditionnements conduit avec AGORES ; le projet de mécanisation du service logistique ; la mise en place de la traçabilité numérique ; la diversification de l'offre alimentaire (repas végétariens...).

### **Madame JAMET :**

Je m'associe également aux remerciements formulés par Madame CUNY car le SIVU m'a permis d'apprendre nombre de choses et je soutiens ses démarches, même si j'aimerais aller plus vite. Je tiens à souligner la transparence et l'exhaustivité des informations fournies lors de nos réunions et dès lors que j'en ai fait la demande.

Je souhaiterais cependant avoir une information sur le projet CAP 35 000 car il n'en est pas fait mention dans le document présenté et il me semble que les conséquences du maintien du prix des repas à niveau constant durant 6 ans représentera, à terme, une lourde charge pour les élus qui nous succéderont.

### **Monsieur SIMON :**

Le projet CAP 35000 est évoqué en page 3 du document support. Vous aviez, en effet, approuvé l'avant-projet sommaire (APS) ainsi que le plan de financement et le planning prévisionnel. L'étape suivante sera la validation de l'avant-projet détaillé (APD) qui est en voie de finalisation mais dont l'estimation n'a pas encore été validée. Cette étape ne vous sera proposée et ne sera proposée aux villes que postérieurement à la fin de cette mandature. L'augmentation liée au financement sera présentée en même temps que le projet lui-même. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer du maintien du coût du repas pour 2020 pour ce sujet-là.

Je peux cependant, d'ores et déjà, vous annoncer que le coût de l'opération pourrait augmenter d'environ 15%, notamment à cause de l'arrêt du plastique et donc de la redéfinition de l'espace de stockage et du process lié aux bacs inox. La station de pré-traitement doit également faire l'objet d'une meilleure prise en compte par le maître d'œuvre afin de répondre exactement aux préconisations du bureau d'étude.



## QUESTIONS

**Madame JAMET :**

Avez-vous anticipé le fonctionnement du SIVU en fonction des différentes issues des prochaines élections municipales ? En effet, au moins une des listes candidates à la ville de Mérignac annonce dans son programme le choix de quitter le SIVU.

**Madame MARCHAND :**

Il est hors de propos de réfléchir à ce qui serait fait par des personnes qui ne siègent pas actuellement. En tant que Vice-Présidente et élue de la Ville de Mérignac, je vous affirme que ce n'est absolument pas un sujet à l'ordre du jour. Je demande donc formellement au Directeur, Monsieur SIMON, de ne pas répondre à cette question.

**Monsieur SIMON :**

Je tiens à rappeler toutefois que nous ne sommes pas dans le cadre d'une délégation de service public mais bel et bien dans celui d'un transfert de compétences. Le SIVU est, par essence, l'expression de la volonté des deux villes.

**Madame CUNY :**

Avez-vous d'autres questions ?

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date du 28 janvier dans vos agendas :

- 13h15 – vœux au personnel auxquels vous êtes invités à vous associer
- 14h00 – Commission d'appel d'offres
- 14h30 – Comité syndical

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30.